

DESCRIPTION DE POSTE

TITRE DU POSTE : INTERVENANT/INTERVENANTE À LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES :

- Étudier et évaluer les références reçues concernant les situations de protection de l'enfance et de prestation de services volontaire;
- Fournir des services à court terme par rapport aux éléments précédents et effectuer la prestation des services en collaboration avec le personnel de supervision;
- Effectuer des planifications de cas pour les clients bénéficiant des services, en consultation avec son superviseur;
- S'occuper des admissions d'urgence et des appréhensions des enfants;
- Recueillir tous les renseignements nécessaires concernant les enfants et leur famille, ainsi que leur mode de fonctionnement psychologique et social, puis faire des recommandations fondées sur des évaluations psychosociales;
- Fournir des services de conseil et de soutien continu aux enfants et aux familles;
- Intervenir auprès des familles pour éviter les situations de négligence ou de maltraitance envers les enfants;
- Consulter les autres agences et les autres professionnels, et collaborer avec eux;
- Évaluer les foyers dans la communauté en vue d'y placer des enfants et participer aux décisions entourant les placements;
- Préparer et effectuer des placements dans les familles d'accueil, notamment en cas d'admission d'urgence, et effectuer des suivis continus;
- Rédiger toutes les procédures et tous les documents juridiques nécessaires, notamment tous les documents pour la Cour et les contrats des clients;
- Préparer les dossiers pour la Cour et présenter les preuves en cas de besoin;
- Tenir les dossiers à jour conformément aux normes du ministère et aux politiques et procédures de la Société;
- Assister à des conférences de cas et à d'autres rencontres afin d'assurer un service adéquat aux enfants et aux familles.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES REQUISES :

- A démontré des compétences de haut niveau en matière d'évaluation et de planification de cas, ainsi qu'une capacité à intervenir en continu;
- Possède un haut niveau de compétences en travail social individualisé, y compris des connaissances prouvées sur la théorie des crises et des traitements permanents, et respecte un cadre conceptuel clair de la pratique du travail social;
- A démontré une capacité à prendre des décisions en cas de crise ou lors d'autres situations difficiles;
- Est à l'aise avec l'idée de faire preuve d'autorité;
- Peut travailler efficacement avec les enfants, les particuliers, les familles, les groupes et les partenaires communautaires;
- Peut collaborer efficacement avec les autres membres du personnel;
- Peut évaluer la pertinence des ressources communautaires et appliquer le rôle et les responsabilités de la Société, en collaboration avec les autres membres des équipes d'enquête;
- A démontré des compétences dans le domaine des enquêtes et du traitement des cas de violence faite envers les enfants;
- Possède des compétences pour s'occuper du placement d'un enfant, y compris la séparation avec sa famille;
- Peut préparer des dossiers et des enfants à présenter à la Cour, et à témoigner au besoin;
- A démontré la capacité de communiquer à l'oral et de rédiger des rapports clairs et concis, ainsi que de respecter des échéances et d'autres exigences administratives;
- Capacité de communiquer dans les deux langues officielles souhaitable.

QUALIFICATIONS :

Doit posséder une maîtrise en travail social (MSW) ou un baccalauréat en travail social (BSW) et doit être inscrit auprès de l'Ordre des travailleurs sociaux (School of Social Work). Doit être détenteur d'un permis de conduire valide. Préférence accordée aux candidats possédant une expérience en protection de l'enfance.

Nous adhérons à la LAPHO. Si vous avez besoin de soutien en tout temps pendant la procédure d'embauche, ou si vous avez besoin de ces renseignements en un autre format, veuillez nous contacter au accessibilité@cwcas.ca

Nous remercions chaque candidat de leur intérêt; cependant, seuls les candidats retenus seront contactés.